



PROGRAMME DE SESSION

Pilotage de chantier : le rôle du donneur d'ordre



PUBLIC

Maitre d'ouvrage, Donneur d'ordre, Chargé d'exploitation, Entreprises de travaux



PRÉ-REQUIS

- **Maîtriser la langue française** (si non, contacter l'Organisme de Formation).



DURÉE

2 jours, soit 14 heures d'enseignement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les responsabilités du donneur d'ordre dans le pilotage de chantier, et les spécificités liées à la maîtrise du risque amiante

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le risque amiante
 - Les risques pour la santé
 - Les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante
 - Aspects réglementaires
- L'évaluation des risques et les principes généraux de prévention
- Le contexte des travaux :
 - Entreprise utilisatrice : obligations du chef de l'entreprise utilisatrice
 - Opérations de bâtiments et génie civil : obligations du maître d'ouvrage
- La construction du projet :
 - Le besoin de repérage de l'amiante
 - Le périmètre et l'objet des travaux
 - Les contraintes
 - Les risques importés/exportés
 - La compétence des intervenants : organisme accrédité, opérateur de repérage, contrôleur visuel, CSPS, maître d'œuvre...
- L'obligation d'être un acteur des travaux :
 - Intervenir dans l'exécution
 - Classifier l'opération amiante (retrait, encapsulage ou intervention)
 - Repérage et consignation des réseaux
 - Marquage des matériaux
 - Evacuation des mobiliers et équipements
 - Mise à disposition des surfaces nécessaires
 - Choisir et s'engager sur la filière d'élimination des déchets
 - Contrôle visuel externe
 - Mesures de fin de chantier et de deuxième restitution
- Communiquer et disposer d'éléments de traçabilité :
 - La communication du DTA aux entreprises
 - Le rapport de fin de travaux
 - La mise à jour du DTA
 - La constitution du DIUO
 - Les BSDA
- Les responsabilités du donneur d'ordre :
 - Responsabilité pénale/civile



PÉDAGOGIE

- Groupe maximum de **12 personnes** ;
- **Échanges** avec le formateur et autres stagiaires sur le retour d'expérience ;
- **Exposé sur diaporama** ;
- Remise d'un **support de formation** ;
- **Évaluation des connaissances** en fin de session.



ORGANISATION

L'enseignement est réalisé en continu.
Évaluation des connaissances par un QCM.



HORAIRES

Les différentes séquences de stage se déroulent **de 08h45 à 17h00**.
Deux pauses sont effectuées dans la journée.



PROGRAMME DE SESSION

Pilotage de chantier : le rôle du donneur d'ordre

ATTESTATION DE FORMATION

Chaque demi-journée le stagiaire signe l'attestation de présence à la formation validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation nominative est délivrée suite à la formation.

Une attestation de formation nominative est délivrée suite à la validation des compétences par le stagiaire.



FORMATEUR

Formateurs Amaxteo.



COÛT

580 € HT par stagiaire ou
2 500 € HT forfaitaire.



CONDITIONS DE RÉGLEMENT

Chèque ou virement à l'inscription.

DOCUMENTS À FOURINIR À L'INSCRIPTION

- Un chèque ou virement du montant total du coût de la formation.